

LES PIERRES DU GÉANT EXISTENT-ELLES ?

(Une « légende » à remettre dans un contexte)

À Chaussenac il y a une légende nommée les « *pierres du Géant* », dont tout le monde a entendu parler. Certains les ont vues, d'autres comme l'abbé Basset les ont décrites dans un cadre « épiscopal ». Pourquoi lui ? Originaire de Chaussenac il a été mandaté par l'évêque de Saint-Flour pour rédiger des notices historiques des paroisses du Cantal à la fin du XIX^{ème} siècle. Son témoignage est donc précieux.

« Non loin du bourg, en allant vers Contres, on voyait, dans le communal de l'Algère, un reste non douteux de la religion druidique, s'il est vrai que le menhir, comme le dolmen, puisse être considéré comme monument religieux. Beaucoup le regardent comme une simple borne, marquant une délimitation territoriale. Deux énormes pierres connues sous le nom de pierres du géant existaient encore, il n'y a pas longtemps : c'étaient deux menhirs.

Je me souviens que, dans ma prime enfance, lorsque j'allais de mon village à l'école de Chaussenac, mon panier au bras et mes livres dans la poche, je passais juste à côté des fameuses pierres, et non sans grande frayeur. Jugez donc ! Si tout à coup, le géant qui les déposa là était sorti de terre. Est-ce qu'on ne voyait pas, sur la principale pierre, les cinq doigts bien marqués du colosse qui l'avait apportée comme en se jouant ! Et j'avais commis l'imprudence, un jour, d'y aller constater le fait !...

La hauteur de chaque pierre pouvait être d'environ deux mètres. Or, les menhirs ne sont plus et on doit le regretter : leur destruction est du pur vandalisme. La pierre du géant n'est plus qu'un débris informe, encombrant inutilement le terrain. »¹⁵

L'abbé se place à la suite de Deribier¹⁶, auteur en 1824 du « *Dictionnaire statistique du département du Cantal* », lequel dans la notice consacrée à Chaussenac fait aussi référence aux « *pierres du Géant* » : « À peu de distance de cette fontaine, on remarque un autre reste de la religion des druides : ce sont deux peulvens, connus sous le nom de Pierres-des-Géants ; ils sont hauts de deux mètres et s'appuient l'un sur l'autre. On trouve quelques traces d'habitations gallo-romaines près de ces peulvens et dans les champs qui les environnent. » . D'autres publications (Durif) y font aussi référence. Ces pierres sont donc connues et d'une certaine manière répertoriées !

Aujourd'hui on ne peut plus les voir. Des recherches récentes, à partir d'informations fiables n'ont rien donné. Des sondages, l'utilisation d'une pelle mécanique n'ont pas abouti.

¹⁵ Abbé Basset, Paroisse de Chaussenac, notice historique par M. l'abbé Basset, Ancien curé, Saint-Flour, 1898, pages 23 et 24.

¹⁶ Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet (1779-1844) historien, spécialiste du Cantal.

Lorsque l'on fait une recherche rapide sur internet, la facilité conduit sur Wikipédia. À la recherche « *mégolithes cantal* » on accède, sous cette notice, à une liste d'une cinquantaine de sites mais aucune référence à Chaussenac et ses « *Pierres du Géant* ». Elles n'y figurent pas. En fait, il faut se rendre sur des sites spécialisés¹⁷ pour en trouver la trace mais sur ces derniers, la carte les situe sur la commune de Tourniac, à proximité de Saligoux... C'est un peu notre Arlésienne à nous. « On » les connaît, « on » les a vues, mais personne ne sait où elle sont. Au-delà de la plaisanterie, les « *Pierres du Géant* » sont un élément de l'histoire de Chaussenac. En prenant de la hauteur et du recul, nous allons tenter de remettre ce mégalithe dans son contexte géographique et historique et de voir son impact sur notre territoire.

Un problème de description... menhir ou dolmen ?

Dans son ouvrage, l'abbé Basset utilise les deux termes sans précisément qualifier le mégalithe chaussenacois. « *Non loin du bourg, en allant vers Contres, on voyait, dans le communal de l'Algère, un reste non douteux de la religion druidique, s'il est vrai que le menhir, comme le dolmen, puisse être considéré comme monument religieux* ». Les termes de menhir et dolmen sont des créations relativement récentes. Nous sommes au XIX^{ème} siècle et les mégalithes bretons sont un objet de curiosité. Leur histoire est alors largement méconnue. Pour les qualifier, des érudits vont créer des noms à partir du breton. Menhir, de *Men* pierre et *Hir* long, donc une pierre longue et Dolmen de *dol* table donc table de pierre.



Dolmen du Bardon

Le mot mégalithe est quant à lui formé à partir du grec *megas* grand et *lithos* pierre : grande pierre.

Les dolmens procèdent de la même intention que les obélisques, c'est-à-dire commémorer un individu ou honorer une divinité, mais ce sont surtout des chambres funéraires construites en plaçant une dalle horizontale sur deux

dalles verticales. Ces pierres forment un espace dans lequel est placé le défunt. Puis, cet ensemble est recouvert par un tertre de terre aussi appelé tumulus. Avec le temps, les tumulus ont le plus souvent disparu, laissant à l'air les structures de pierre et cet aspect de « table ».

Les premières constructions connues sont datées du V^{ème} millénaire avant notre ère. Les recherches ont conduit à conclure que ces pratiques durèrent sur près d'un demi-millénaire. Aucune chance que ces constructions soient gauloises et qu'Obélix ait pu en faire commerce ! Et cela contredit aussi l'abbé Basset qui parle d'« *un reste non douteux de la religion*

¹⁷ <https://www.t4t35.fr/Megalithes/AfficheSite.aspx?NumSite=31415>

druidique ». D'autant que les druides auxquels fait référence l'abbé sont des personnages importants de la culture celte (entre le milieu du deuxième millénaire avant notre ère et la fin du premier millénaire avant notre ère¹⁸) mais vivant 3500 ans après la construction des derniers mégalithes. Cette culture est donc très éloignée dans le temps de la construction de nos mégalithes. Les druides ont un rôle de philosophe, de mage, de chamane, comme l'écrit Posidonios au tournant du premier siècle avant notre ère, et Jules César nous précise aussi dans la « Guerre des Gaules » le rôle politique de certains d'entre eux. Il faut citer en particulier l'Eduen Diviciac qui vient chercher l'aide de son allié romain face à la menace helvète et provoque ainsi... la fameuse Guerre des Gaules ! Il ressort que les premières mentions des druides sont grecques et datent au plus tôt du III^e siècle avant notre ère¹⁹. Aucune chance donc que les « *Pierres du Géant* » aient eu un rôle chez les Gaulois ni qu'ils en aient été à l'origine.

La présentation de l'abbé Basset nous pousse à croire qu'il s'agit d'un dolmen, en effet celui-ci écrit « *Deux énormes pierres, connues sous le nom de pierres du géant existaient encore, il n'y a pas longtemps : c'étaient deux menhirs* ». Un dessin existe, de la main de Raymond Mil qui présente ces deux pierres adossées l'une contre l'autre. Cette description et ce dessin laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un dolmen, c'est-à-dire un conduit vers une chambre funéraire²⁰, dont le tumulus disparu laisse apparente cette structure. Mais il manquerait la troisième pierre, posée horizontalement comme le montre la photo du dolmen du Bardon.

Enfin il existe une dernière possibilité. Ces pierres seraient, hypothèse défendue par Raymond Mil, un lichaven. Ce type de mégalithe se compose de deux pierres verticales (celles décrites par Basset) sur lesquelles est posée une troisième pierre horizontalement. Mais de cette dernière il n'y a aucune trace. Pourquoi cette seule pierre aurait-elle disparu ? La probabilité que les « *pierres du géant* » soient un lichaven semble faible, puisqu'aucun autre mégalithe du même type n'a été identifié dans la région.

Le texte de l'abbé Basset pose aussi la question du choix du positionnement géographique des « *Pierres du géant* », ce qui revient à se demander comment l'espace était occupé à l'époque de la construction de ces mégalithes. On estime la population humaine au moment du néolithique entre un et deux millions de personnes. Il s'agit de petits groupes de quelques dizaines d'individus maximum qui nomadisent. Leurs déplacements, liés au besoin de ressources alimentaires tant animales que végétales, sont saisonniers. Le contexte de la construction de ces mégalithes est celui de la « Révolution néolithique », moment long où l'on invente l'agriculture sédentaire²¹.

Pour conclure, Deribier et Basset font partie d'une succession d'auteurs, d'historiens, « *d'antiquaires* » comme on les appelle jusqu'au XVIII^e siècle qui s'intéressent à ces traces

¹⁸ La préhistoire en 100 questions, Jean-Paul Demoule, éditions Taillandier, P. 239

¹⁹ L'Histoire, numéro 439 ; septembre 2017, Les Gaulois, page 48s.

²⁰ La préhistoire en 100 questions, Jean-Paul Demoule, éditions Taillandier, P. 91

²¹ Le concept de Révolution néolithique est créé par l'archéologue australien Gordon Childe

inexpliquées visibles dans nos paysages. Ils s'interrogent, comme le comte de Caylus²² qui les évoque déjà dans son ouvrage « *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* », publié en 1756.

« *Beaucoup le regardent comme une simple borne, marquant une délimitation territoriale* »

Cette question du « placement » des « *Pierres du Géant* » interroge sur la structure de l'organisation sociale au néolithique que l'absence de sources rend difficile à reconstituer et à restituer. Les fouilles de campements préhistoriques suggèrent l'organisation en cellules familiales de petite taille d'une dizaine d'individus environ. Les historiens s'accordent pour dire que les mégalithes ont deux fonctions : marquer le contrôle d'un espace ou bien la volonté d'honorer un personnage important ou une divinité. En général ils sont situés de manière à attirer la vue, sur des espaces dégagés, voire en hauteur.

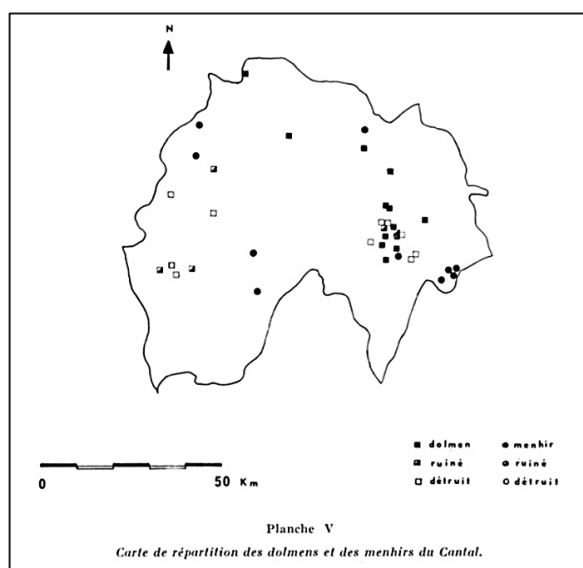


Des chercheurs qui les étudient dans le Cantal ont constaté que leur situation n'est pas le fruit du hasard et délivre un message à destination des groupes qui passeraient à proximité. Encore aujourd'hui, les mégalithes qui ont conservé leur emplacement d'origine comme le menhir christianisé de la croix grosse (Sériers, 15100 Neuvéglise-sur-Truyère, illustration ci-contre) viennent renforcer cette hypothèse.²³

Les historiens et scientifiques s'intéressent depuis longtemps aux mégalithes présents dans le département du Cantal ; ils travaillent à partir de sources anciennes, mais aussi à partir de relevés et de recherches récentes. Ainsi, ils ont établi une carte dont vous apprécierez la grande précision...²⁴

Ils ont aussi établi une liste qui recense tous les monuments du département. Les « *Pierres du géant* » y sont citées. Mais la mention de « menhir détruit » sur la carte là où on est en droit de penser qu'il peut s'agir de Chaussenac est-elle en rapport avec notre mégalithe ?

L'analyse de la carte met en évidence que la région de Saint-Flour comprend le plus grand nombre de monuments, le plus souvent de taille modeste. L'ouest du Cantal est plus pauvrement doté. Les chercheurs ont relevé au cours de leurs travaux que leurs



²² Caylus, Anne Claude Philippe de Pesteils de Lévis de Tubières-Grimoard (1692 -1765)

²³ <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00093692>

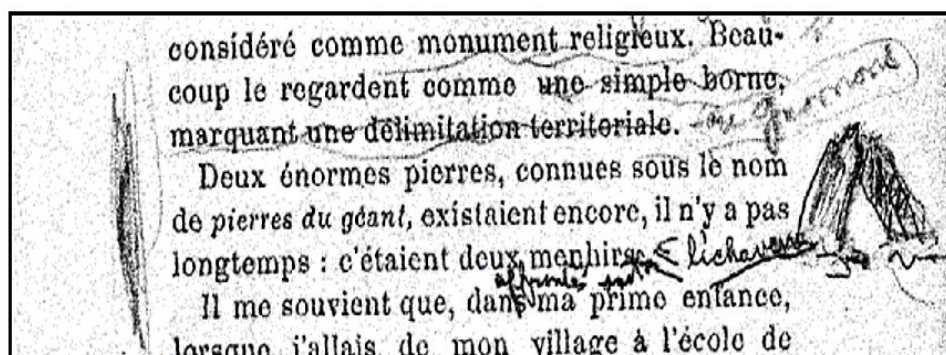
²⁴ https://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_1973_num_12_3_1877

prédécesseurs ont classé dans la catégorie des mégalithes des constructions qui n'en remplissent pas les critères. Leur liste exhaustive accessible sur internet donne une idée de leur nombre, plus d'une cinquantaine²⁵ Selon les auteurs de l'article, les « pierres plantées » sont nombreuses en Auvergne. Entre les limites de paroisse, de champs, bornes de neige ou supports de croix, il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'existence d'un mégalithe. La situation est d'autant plus compliquée pour Chaussenac que ces pierres n'ont pas été retrouvées. On ne dispose que de descriptions anciennes qui ne sont pas fondées sur des éléments scientifiques. À tel point que selon certains scientifiques²⁶, les *Pierres du géant* ne seraient pas un mégalithe :

CHAUSSENAC. « Dolmens » ou « Menhirs » des Pierres des Géants. — X. 590, 550. — Y. 320. — Alt. 630. — Groupe de six pierres d'un mètre de hauteur en moyenne, disposées en fer à cheval, qui ne correspond pas à la description ancienne (deux pierres superposées qui auraient été renversées puis débitées). — Décrit parfois comme demi-dolmen, parfois comme menhirs ou encore comme phénomène naturel. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'un monument mégalithique. — Fouilles clandestines. — AN 876, BE 880, BO 898. DE 48, DE 852, DE 884, DE 01, JO 888, LA 873, LA 887, VU 67²⁷.

Mais il n'est pas de bon article sans rebondissement. L'auteur de ces lignes dans ses fonctions de président de l'association « Patrimoine de Chaussenac » est sollicité sur le sujet depuis de nombreuses années, tant pour mener des recherches afin de localiser que pour documenter ces fameuses pierres. Cet intérêt partagé par plusieurs habitants de Chaussenac a permis de voir, un soir après un concert, sur l'écran d'un téléphone, deux images de ces fameuses pierres, que nous avons finalement eu l'autorisation de reproduire.

D'abord, nous possédons une représentation sous forme d'un croquis, réalisé par Raymond Mil en marge de la monographie de l'abbé Basset, figurant les deux pierres de la façon dont l'abbé les décrit mais en les qualifiant de « lichaven ».



²⁵ https://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_1973_num_12_3_1877

²⁶ idem

²⁷ idem

Avec les photos l'affaire prend une autre tournure. La lecture de ces documents n'est pas aisée puisqu'il s'agit de photos qui reproduisent des diapositives, conservées dans un téléphone... Si cet enchaînement permet de considérer l'évolution des techniques de reproduction photographique au cours des XXème et XXIème siècle, il en découle indéniablement une perte en terme de qualité du document ! Enfin, à l'époque du cliché, les pierres se trouvaient dans un bois de sapins dont les ombres compliquent considérablement la lecture ...



Pierre du géant A C
Copyright A. Chamelot, tous droits réservés

Sur la photo on peut distinguer une pierre longue et plate à l'arrière-plan qui pourrait correspondre à l'un des deux éléments du dolmen décrit par l'abbé Basset. Cette pierre longue s'appuie sur une pierre plus haute et large. Un ensemble d'autres pierres posées verticalement viennent compléter cet ensemble. Mais s'agit-il d'un dolmen ou d'un menhir ? L'analyse de l'image pourrait laisser penser qu'il y aurait les deux monuments, les scientifiques eux-mêmes doutent, mais cela est en contradiction avec la description de l'abbé Basset. La tradition orale encore vivace à Chaussenac appuie cette version.

La description scientifique (page 6) évoque aussi un groupe de six pierres verticales d'un mètre de hauteur disposées en fer à cheval. S'agit-il de celles posées sur et à côté de la pierre plate ? la description laisse percevoir le doute des scientifiques quant à la nature du site.

Mais écoutons l'auteur du cliché, qui semble confirmer le point de vue des scientifiques :
« la photo a été prise au mois d'octobre 1973. Le "menhir" était constitué d'un fût basaltique d'environ 2m ou légèrement plus, cassé en 3 morceaux, entouré d'un cercle de pierres que l'on aperçoit sur une photo en avant plan. Sur l'un des morceaux apparaissait une ébauche de main. »

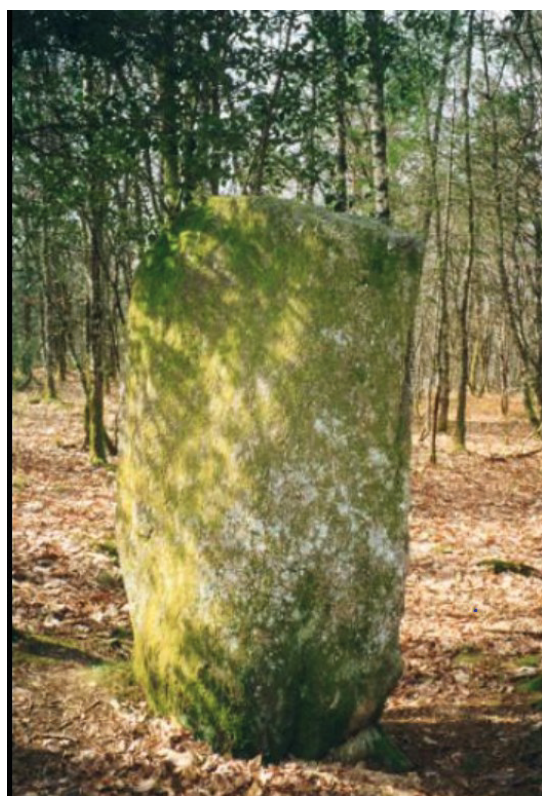
Cette description vient synthétiser les deux points de vue présentés.

À titre d'illustration, il est possible de faire le rapprochement avec le menhir (conservé) et son cromlech à Selves (Auriac, Corrèze). Un cromlech est un ensemble constitué de pierres disposées en cercle au centre duquel se trouve une pierre de plus grande taille. Or les points de vue des chercheurs et de l'auteur du cliché présentent des similitudes avec celui de Chaussenac.

Avec ces informations, ne pourrait-on pas en déduire que le mégalithe chaussenacois serait plutôt un cromlech qu'un dolmen ?

Cette hypothèse permettrait d'expliquer l'absence d'une « troisième pierre » horizontale, formant la couverture du tunnel qu'est le dolmen. Ensuite cela permettrait aussi d'expliquer la forme décrite par l'abbé Basset : deux pierres appuyées l'une sur l'autre. Ne pourrait-il pas s'agir dans ce cas d'un dolmen brisé dont les deux morceaux se tiennent l'un l'autre ? Dans ce cas l'hésitation entre menhir et dolmen présente chez l'abbé s'explique et trouve une solution.

Les scientifiques ont-ils eu accès à ces documents photographiques ? D'après leurs conclusions, le site n'est pas mégalithique, mais possiblement « naturel ». L'ancienneté de la « légende » des « *Pierres du géant* » laisse malgré tout penser à une origine mégalithique. Pourquoi verrait-on à Chaussenac les habitants construire un monument de ce type qui en « copierait » d'autres sans en saisir le sens ? C'est possiblement ignorer le poids des structures sociales, religieuses et politiques du temps qui auraient certainement peu apprécié que soit construit un monument - sur des terres communales - donc au vu de tous, qui sort des critères de l'époque ? Quant au phénomène naturel qui aurait placé là, en fer à cheval lesdites pierres toutes d'une taille semblable, il est permis d'en douter. L'Algère est située sur une langue de terre argileuse où les pierres de cette taille sont naturellement rares.



Menhir de Selves Auriac Corrèze

Il est vraisemblable alors qu'à la fin du XIX^{ème} siècle les mégalithes suscitent l'intérêt du public et de « spécialistes », les « *Pierres du Géant* » auraient dû aussi être objet d'étude, ce qui ne fut pas le cas. Le désintérêt par la population locale, la légende attachée aux pierres, leur situation à l'entrée d'un champ dont elles semblent avoir gêné l'exploitation ont certainement abouti à leur démembrement, ce qui conduit Basset à dire que « *leur destruction est pur vandalisme* ». Pourquoi, alors que l'abbé Basset fait office d'historien de

la commune, personne n'a-t-il pris la peine de venir étudier de plus près ces pierres, d'autant qu'on y voit d'après lui, intérêt supplémentaire, une main sculptée ?

Si l'abbé Basset fait référence à leur disparition, ce phénomène de destruction n'est pas rare et n'a pas nécessairement pris fin.

On peut y voir la volonté d'éradiquer des pratiques qui auraient éloigné de l'orthodoxie canonique. Pour cela plusieurs possibilités. Premièrement on christianise certains mégalithes parce que c'est aisé (cas des menhirs-croix par exemple). Deuxièmement on détruit soit pour empêcher physiquement la pratique condamnée, soit pour lui substituer le culte dominant (cas des Espagnols en Amérique centrale et du sud qui construisent des églises sur les temples aztèques, mayas ou incas).

La vie quotidienne produit aussi ses effets. Ainsi à Mézanacère (Saint Christophe) à la fin du XIXème siècle, des habitants ont remployé des pierres issues d'un mégalithe pour construire le sol de loges à porcs et un portail.

L'esprit de lucre est aussi présent, puisque dans la « lande Murat » on a fait exploser le menhir afin d'y trouver le trésor qui aurait été caché dans ses fondations... sans succès !

Beaucoup plus récemment, à Brageac, la commune a fait déplacer une pierre possiblement d'origine mégalithique située vers La Sudrie pour servir de socle à la croix de Saint Till dans le centre du village.

En conclusion, le temps ne fait rien à l'affaire comme disait Brassens. Les mégalithes dont celui de Chaussenac est l'emblème, subissent peu ou prou le même sort, paradoxalement par désintérêt scientifique et culturel, comme au contraire par intérêt économique au sens large. Leur sort est celui du démembrement et de la disparition dans l'immense majorité des cas. Dans ces conditions le mystère des « *Pierres du Géant* » ne semble pas sur le point d'être résolu...

Nicolas Ivanoff